



20201218-23

**Délibération du conseil d'administration de
l'établissement public Paris Musées
Séance du 18 Décembre 2020**

Objet : signature de la convention conclue entre Paris Musées et l'Orchestre de Chambre de Paris pour établir un partenariat d'échanges culturels à l'occasion de la réouverture au public du musée Carnavalet-Histoire de Paris

Le conseil d'administration de l'établissement public Paris Musées,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2511-1 et suivants et L. 2221-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil de Paris SG-153/DAC-506 du 20 juin 2012 portant création de l'établissement public Paris Musées ;

Vu les statuts de l'établissement public Paris Musées.

Décide :

Article premier : Est approuvée la convention liant l'établissement public Paris Musées et l'Orchestre de Chambre de Paris pour établir un partenariat d'échanges culturels à l'occasion de la réouverture au public du musée Carnavalet-Histoire de Paris, dont le texte est annexé au présent délibéré.

Par délégation, la Directrice Générale par intérim

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Sonia", written over a horizontal line.

Sonia Bayada